

## Séance du 29 janvier 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 29 janvier 2025 à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Valérien dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme BOUCHER Cécile, Maire.

Date de convocation : Le 24 janvier 2025.

Présents : BOUCHER Cécile, CHARNOLE Yoann, COULAIS Guillaume, GACHIGNARD Cédric, JAUD Sonia, ROUX Olivier, POIRON Manuela, HERVÉ Philippe, CHAUVIN Stéphanie, BOIDE Christian, BODIN Guillaume.

Excusés : BOUGUÉ Raphaël, PORCHER Eva, HEUZÉ Sophie.

Absent : ROULLEAU Franck.

M. Guillaume COULAIS est nommé secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers : 15    Présents : 11    Votants : 11

---

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil du 18/12/2024.

### **Maison des communes : Adhésion au GIP Géo Vendée.**

L'association Géo Vendée (système d'information géographique pour les collectivités) modifie son statut juridique pour devenir le GIP Géo Vendée au 1<sup>er</sup> juillet 2025. (GIP : Groupement d'Intérêt Public). La commune de Saint Valérien est adhérente à Géo Vendée et souhaite donc poursuivre avec le GIP Géo Vendée.

Vote favorable du conseil par 11 voix sur 11 votants.

**Conseil Départemental** : Résolution du 13/12/2024 contre l'agrivoltaïsme transmise aux conseils municipaux de la Vendée. Mme le Maire a adressé le document par mail à chaque conseiller.

Le conseil prend acte de cette résolution.

**Communauté de Communes/Pôle de proximité : Schéma Vélo** : Estimation des travaux et montants.

Dans le cadre du schéma Vélo, la Communauté de Communes met en place un programme pluriannuel de pistes cyclables qui sont étudiées par chaque pôle de proximité.

Afin de relier les communes de St Valérien, l'Hermenault, St Martin des Fontaines et Pouillé, une première estimation des travaux (signalisation au sol et panonceaux) a été réalisée dont le montant pour Saint Valérien s'élève à 17 000 € HT. La subvention de la Communauté de Communes est de 50% soit un financement communal de 8 500 € HT.

Après discussion, le conseil n'est pas favorable pour le moment car ces voies sont empruntées par les engins agricoles et par les voitures ce qui pose la question de la sécurité des cyclistes et aussi de la longévité de cette signalisation qui va être rapidement abîmée.

Le conseil souhaite pouvoir étudier d'autres devis ainsi que les cartes et plans détaillés des différents circuits.

### **Demandes de subvention :**

Trois MFR accueillent chacune en formation 1 jeune de Saint Valérien.

Le conseil accepte à l'unanimité de verser 50 € par établissement.

**MFR SèvreEurope** (Bressuire) : 10 voix pour sur 10 votants. Mme Jaud ne prend pas part au vote.

**MFR de Vouvant** : 11 voix pour sur 11 votants.

**MFR de La Ferrière** : 11 voix pour sur 11 votants.

**CAUE de la Vendée** : 60 € . 11 voix pour sur 11 votants.

### **UNC : Achat d'une sonorisation pour toutes les associations communales et la mairie.**

L'UNC a adressé un courrier au conseil municipal afin de proposer l'achat par la commune d'une sonorisation de qualité qui pourrait être utilisée à toutes les associations communales et par la mairie.

Le conseil est tout à fait favorable à cette demande et accepte à l'unanimité l'achat par la commune d'une sonorisation.

### **UNC : Subvention annuelle.**

L'UNC a adressé un courrier au conseil municipal afin de solliciter une subvention pour l'année 2025.

Le conseil accepte de verser la somme de 100 € par 8 voix sur 8 votants.

M Coulais, M Hervé et M Bodin ne prennent pas part au vote.

### **Société de chasse communale : Subvention annuelle.**

La société de chasse communale a adressé un courrier au conseil municipal afin de solliciter une subvention pour l'année 2025.

Le conseil accepte à l'unanimité de verser la somme de 100 €.

### **Association de gymnastique de l'Hermenault** : Demande de subvention.

Le conseil émet un avis défavorable au versement d'une subvention.

### **ECOLE : Subvention classe découverte « Théâtre » pour les CE1-CE2.**

Mme Elise Bretaud enseignante de la classe des CE1-CE2 souhaite organiser avec ses collègues des écoles de Pétosse et du Langon, une classe découverte du 10 au 14 mars 2025 à Massan dans les Landes. Cette semaine sera sur le thème du théâtre avec la création d'une pièce qui sera ensuite présentée au public (vendredi 16/5/2025 à St Valérien).

Lors de la séance du 30/10/2024, le conseil municipal de Saint Valérien avait donné son accord de principe pour verser une subvention.

Le détail des dépenses et des recettes a été présenté par Mme Bretaud lors du conseil d'école du 7 novembre puis adressé à la mairie. Le coût total a été actualisé et s'élève à 7 286 € par classe avec des recettes prévisionnelles de 6 340 € soit une différence de 946 €. Mme Bretaud sollicite les communes de St Valérien et de Pouillé pour une demande de subvention.

Après discussion, Le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 500 €.

## **Ressources humaines :**

### **Départ à la retraite de Mme Elisabeth Jaudeau.**

Mme Elisabeth Jaudeau, secrétaire de mairie, a adressé un courrier à Mme le Maire afin de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

### **Eglise : Devis rampe amovible pour accessibilité PMR.**

Actuellement, l'accessibilité de l'église n'est pas possible pour une personne en fauteuil électrique et dans le cas d'un fauteuil roulant, la personne doit être portée.

M Guillaume Coulais a pris RDV avec l'entreprise Clot Bat Plus afin de réaliser une rampe d'accès amovible en aluminium sur mesure. Le montant du devis est de 1991 € TTC.

Le conseil valide le devis de la SARL Clot Bat Plus par 11 voix pour sur 11 votants.

### **Construction de sanitaires au plan d'eau des Rulières :**

- Devis terrassement et cuve.
- Devis bloc sanitaires.

Certains devis sont en attente. La commission « Bâtiments » se réunira pour les étudier et transmettre son avis lors du prochain conseil.

**Travaux cuisine de la salle des fêtes** : A l'ordre du jour de la prochaine commission « Bâtiments ».

## **Informations diverses**

Mme le Maire souhaite remercier :

Mme Sonia Jaud pour la réalisation du flash infos et du carton d'invitation pour les vœux.

M Cédric Gachignard pour la demande des devis de voirie (voirie communale et lotissement) et les RDV sur le terrain avec les entreprises.

Une nouvelle demande a été adressée au conseil pour l'installation d'un éclairage public à Claveau. La mairie va solliciter le SYDEV pour un devis.

Une première étude comparative avait été réalisée pour l'achat de tables et bancs neufs pour les manifestations en extérieur mais à actualiser avant présentation en conseil.

Projet café associatif (licence IV et toilettes PMR). Mme le Maire propose aux conseillers de visiter les locaux du bar-commerce pour faire un état des lieux.

**Prochains conseils** : 19 février et 19 mars. Comptes administratifs et budgets : Le 2 avril (19h30).